

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA FEMME, DE
L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT
FEMININ

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT



PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DE METIERS
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(PALAM/BID/SEN)

MEMO SUR LA STRATEGIE DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS DES JEUNES ET DES FEMMES

AVRIL 2013

PALAM/ Composante Micro Finance

I. INTRODUCTION

L'objet de la composante 4 Micro finance du PALAM est de permettre à 6 800 jeunes et femmes travailleuses formés et organisés en micro-entreprises d'accéder à un dispositif de micro finance basé sur le mode de financement islamique.

II. RAPPEL DU MODE DE FINANCEMENT

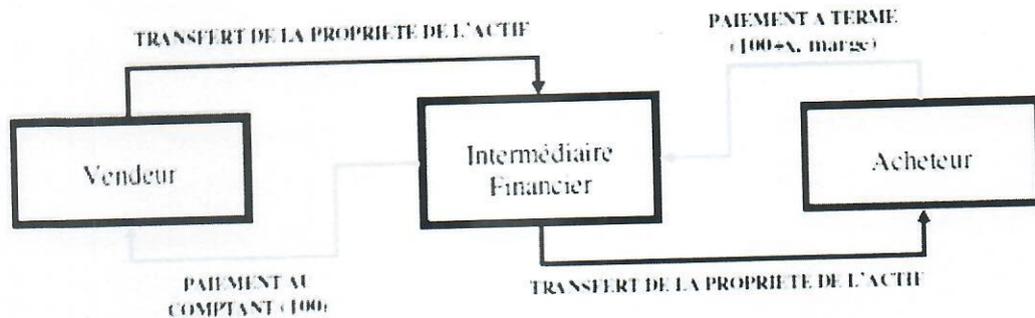
Conformément à l'accord de prêt, les opérations de financement de microprojets se feront en conformité avec la « *Charia* » selon les modes suivants :

- ✓ Mourabaha
- ✓ Moucharaka :
- ✓ Moudaraba
- ✓ Ijara
- ✓ Salam

Cependant, le mode de financement « Mourabaha » sera le plus pratiqué par le PALAM car il s'avère que ce mode financement est le plus utilisé en finance islamique et mieux adapté à nos cibles et aux SFD.

La « Mourabaha » est une technique de financement aux termes de laquelle le SFD acquiert un bien et le revend ensuite à tempérament à son client à un prix majoré. En contrepartie de la mise à disposition du financement, le SFD perçoit, moyennant un prix payable à terme, un montant comprenant le coût d'acquisition majoré d'une marge convenue entre les parties.

Le contrat contient des indications sur la marchandise, les délais et le lieu de livraison. Trois opérations sont simultanées : une promesse d'achat du client, une promesse de vente du SFD, un contrat de vente à bénéfices après l'entrée en jouissance de la marchandise par l'acheteur. Le SFD paye donc le fournisseur et se fait rembourser par le client.



II. RAPPEL DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Le dispositif s'appuiera sur les SFD comme intermédiaires financiers et sur les ONG ou Opérateurs pour l'encadrement technique :

- 4 SFD partenaires qui sont des réseaux ont été sélectionnés pour couvrir avec leurs 18 points de services l'ensemble des zones d'intervention du PALAM

SFD PARTENAIRES	Caisses ou guichets	ZONES COUVERTES
ACEP (6)	Guichet Guingueneo Caisse de Kaffrine Guichet de Kounghoul Guichet de Diourbel Guichet de Bambey Guichet de Mbacké	KAFFRINE : Départements de Guingueneo (CR MBOSS), de Kaffrine (CR GNIBY et BOULEL), de Kounghoul (CR GAINTH PATHE et LOUR ESCALE) et Maléme Hodar (CR DIANKE SOUF, NDI OUM GAINTH et DAROU MINAM) DI OURBEL : Départements de Diourbel (CR NDINDY et GOHE), de Bambey (THIAKHAR, NGOGOM et NGOYE) et de Mbacké (TOUBA MBOUL et TOUBA FALL)
CMS (6)	Caisse Guinguénéo Caisse Kaffrine Caisse Kounghoul Caisse de Diourbel Caisse de Bambey Caisse de Mbacké	KAFFRINE : Départements de Guingueneo (CR MBOSS), de Kaffrine (CR GNIBY et BOULEL), de Kounghoul (CR GAINTH PATHE et LOUR ESCALE) et Maléme Hodar (CR DIANKE SOUF, NDI OUM GAINTH et DAROU MINAM) DI OURBEL : Départements de Diourbel (CR NDINDY et GOHE), de Bambey (THIAKHAR, NGOGOM et NGOYE) et de Mbacké (TOUBA MBOUL et TOUBA FALL)

PAMECAS (4)	Caisse de Kaffrine Caisse Koungheul Caisse Diourbel Caisse de MBACKE	KAFFRINE : Départements de Kaffrine (CR GNIBY et BOULEL) et de Koungheul (CR GAINTH PATHE et LOUR ESCALE) DIOURBEL : Départements de Diourbel (CR NDINDY et GOHE), de Bamby (THIAKHAR, NGOGOM et NGOYE) et de Mbacké (TOUBA MBOUL et TOUBA FALL)
U.IMCEC (2)	Caisse Diourbel Caisse de Bamby	DIOURBEL : Départements de Diourbel (CR NDINDY et GOHE), de Bamby (THIAKHAR, NGOGOM et NGOYE)

- 6 ONG ou Opérateurs techniques 3 ont été sélectionnés couvrant ainsi les quinze communautés rurales ayant pour mission outre la formation technique des femmes, l'encadrement des jeunes et des femmes

OPERATEURS TECHNIQUES 3	ZONES COUVERTES PAR OP TECH 3
PASTEEF	BOULEL, GNIBY, LOUR ESCALE, TOUBA FALL, THIAKHAR, NGOHE
AIDE/DDL	DAROU MINAM
PERFORMANCE AFRIQUE	MBOSS, NGOYE, NDINDY, NGOGOM
FRADEV	TOUBA MBOUL
CONCEPT	DIANKE SOUF, NDIOUM GAINTH
SAHEL DEVELOPPEMENT	GAINTH PATHE

III. RAPPEL PROCEDURES FINANCEMENT DES MICROPROJETS DES JEUNES ET DES FEMMES

QUOI ?	QUI ?	QUAND ?	COMMENT ?
Identification des bénéficiaires (jeunes et femmes)	OP TECH 2 ET 3	Avant formation technique	Sur la base de la liste de présélection fournie par PALAM (indicatif) NB/la sélection définitive incombe aux opérateurs sur la base d'une étude complémentaire du milieu
Regroupement des jeunes et des femmes par filière et par opportunités locales	OP TECH 2 ET 3	Avant formation technique	-Pour les jeunes : en fonction des besoins de formation exprimés conformément aux 9 curricula Pour les femmes : en fonction des activités menées ou d'activités à forte valeur ajoutée (production savon, teinture, poterie, etc.) NB/ Ces listes doivent être transmises aux op alpha (CAF 2 et 3)

Sélection des jeunes et des femmes	OP TECH 2 ET 3	Pendant la formation technique	Sélectionner 50% de l'effectif (Sur la base de critères) qui vont suivre la formation en gestion et constituer le noyau dur de la micro entreprise à créer NB/ Les 50% restants vont être coptés dans la micro entreprise comme des membres simples avec des taches clairement identifiées
Constitution de la micro entreprise des jeunes et des femmes		Après la formation technique	-Préparer les projets de statuts du GIE -Tenir l'Assemblée Générale Constitutive du GIE (les membres du bureau doivent être choisis sur les 50% sélectionnés et élus sur la base de critères) -Formaliser le GIE auprès des structures compétentes NB/ Au niveau de chaque village, il sera constituer au plus une micro entreprise par filière ou par métier avec des possibilités de regroupement au niveau communautaire ou communale en fonction du marché Pour éviter la concurrence avec les MA les ME de jeunes peuvent s'installer en dehors du village surtout pour les métiers liés aux services (coiffure, couture) ou s'associer
Formation en Gestion (GERME niveau 1)	Formateurs GERME recrutés par OP TECH 3	Après la sélection des 50%	-recruter des formateurs en GERME - assurer la formation des formateurs en GERME -organiser les sessions de formation -assurer le suivi de la formation
Encadrement des jeunes et des femmes		Pendant et après la formation technique	-Maintenir la cohésion des groupes constitués par une animation permanente dans les CAF et dans les micros entreprises -Développer la culture de l'épargne chez les jeunes et les femmes (par l'instauration d'une caisse constituée par des cotisations ou par les recettes générées par la vente des produits dérivés des formations mais aussi par une ouverture de compte dans les institutions de micro finance) -Prévoir l'accompagnement technique des Micro entreprises nouvellement créées dans la démarche qualité et la professionnalisation (affiliation à des organisations professionnelles)

			<ul style="list-style-type: none"> -Penser à labéliser les produits finis comme le savon (emballage, format), l'huile (dosette), la pate d'arachide (emballage, conservation) -Instaurer un prix de l'innovation pour susciter les initiatives -Favoriser les échanges de produits et de savoir faire par l'organisation de fora communautaires, régionaux, nationaux ou internationaux - Promouvoir les micros entreprises hybrides avec plusieurs métiers comme le couple teinture/couture, maraichage/embouche, etc.
Formulation des microprojets		Après la formation en GERME et la constitution des micros entreprises	<ul style="list-style-type: none"> -S'entretenir avec chaque micro entreprise, en vue d'identifier les projets à concevoir ; -Procéder à l'étude de la faisabilité des projets identifiés, -Si projets faisables, procède à la formulation des micros projets de concert avec les SFD partenaires. -Transmettre aux SFD pour approbation avec copie à l'UGP les demandes de financement en fournissant un dossier constitué de l'étude des microprojets, du devis des biens à acquérir en plus de tous les justificatifs nécessaires.
Suivi des financements	SFD OP TECH UGP DRS/SFD, Plateforme Régionale	Après les financements des micros projets	<ul style="list-style-type: none"> -Le suivi opérationnel des opérations de financement ainsi que le recouvrement est assuré par les SFD (cf conventions) -Le suivi technique des microprojets financés est assuré par les opérateurs techniques et la plateforme régionale -Le suivi stratégique est assuré par l'UGP et la DRS/SFD